

UN MONDE EN DÉVELOPPEMENT

*La chronique d'Yves Berthelot **

DEUX MESSAGES SUR LE DÉVELOPPEMENT

L'année 2007 est celle du quarantième anniversaire de l'encyclique *Populorum Progressio* centrée sur le développement (1). Les nombreux articles et colloques qui lui sont consacrés de par le monde sont autant d'occasions de faire connaître cette encyclique et d'en tester la valeur prophétique en la confrontant aux réalités d'aujourd'hui. Ce sont, aussi, des gages de reconnaissance à Paul VI et à Louis-Joseph Lebret, qui en fut le principal inspirateur.

L'actualité de l'encyclique apparaît clairement lorsqu'on la rapproche de la Déclaration du Millénaire (2). Comparer les deux textes peut sembler discutable. Cependant, la pensée officielle de l'Église catholique n'a guère progressé depuis 1967. La Déclaration du Millénaire, quant à elle, fixe une ligne qui, depuis 2000, sert de référence à l'action intergouvernementale dans le cadre de l'ONU. Toujours d'actualité, elle est un texte de compromis. L'encyclique, bien que signée du seul Paul VI, est aussi le résultat d'arbitrages et de dosages (3). Enfin, il s'agit de deux textes courts qui ne décrivent pas des politiques précises, mais affirment des principes et des priorités. Ce sont, fondamentalement, deux messages adressés au monde entier (4). Pour ces raisons, il est légitime de les comparer.

Développement et élimination de la pauvreté

« Nous ne ménagerons aucun effort pour délivrer nos semblables – hommes, femmes et enfants – de la misère, phénomène abject et déshumanisant qui touche actuellement plus d'un milliard de personnes.

Nous sommes résolus à faire du droit au développement une réalité pour tous et à mettre l'humanité entière à l'abri du besoin » (5). Cet engagement ambitieux des chefs d'État dans la Déclaration est précisé par des objectifs quantifiés et datés, et donc vérifiables. Il s'agit de réduire de moitié, d'ici 2015, la fraction de la population vivant avec un revenu de moins d'un dollar par jour, souffrant de la faim ou n'ayant pas accès à l'eau potable et, pour 2020, d'améliorer sensiblement la vie de cent millions d'habitants de taudis. Dans le domaine de la santé, l'objectif est de réduire des deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans et des trois quarts la mortalité maternelle, d'arrêter la propagation du SIDA et d'avoir « maîtrisé le fléau du paludisme et des autres grandes maladies qui affligent l'humanité ». Dans le domaine de l'éducation, enfin, l'objectif est d'assurer que, d'ici 2015, partout dans le monde, les enfants soient en mesure d'achever un cycle complet d'études primaires et que les garçons et les filles aient à égalité accès à tous les niveaux d'éducation.

* *Président de Développement et Civilisations, ancien Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU)*, bertheloty@wanadoo.fr

(1) Lettre encyclique de Sa Sainteté le pape Paul VI sur le développement des peuples.

(2) Adoptée le 8 septembre 2000 par les Chefs d'États et de gouvernements dans le cadre de l'ONU.

(3) Prête en 1965, elle ne fut publiée qu'en 1967, un an après la mort de L.-J. Lebret. Personne, aujourd'hui encore, n'a accès à la première version enfermée dans les archives du Vatican.

(4) *Populorum Progressio* en appelle non seulement aux catholiques, mais aussi aux chrétiens et croyants, à tous les hommes de bonne volonté et aux hommes d'État (cf. § 81 à 84).

(5) Déclaration du Millénaire, Résolution A/55/L.2, section III : « Développement et élimination de la pauvreté ».



Populorum progressio ne propose pas d'objectifs quantifiés, mais donne une définition du « vrai développement » qui est « le passage, pour chacun et pour tous, de conditions moins humaines à des conditions plus humaines » (§ 20) ; « plus humaines, la montée de la misère vers la possession du nécessaire, la victoire sur les fléaux sociaux, l'amplification des connaissances, l'acquisition de la culture... , la considération de la dignité d'autrui... » (§ 21). Avec des langages quelque peu différents, les deux textes font de la satisfaction des besoins essentiels une question de dignité de l'homme. Ils diffèrent davantage sur les causes et les remèdes.

La Déclaration ne s'attache pas aux causes de la pauvreté et considère que l'essentiel est de créer un climat propice au développement caractérisé, au plan national, par la promotion et la protection des droits civils et politiques, des droits économiques, sociaux et culturels, l'élimination des discriminations et la libéralisation du commerce, la participation effective de tous les citoyens à la vie politique. Au plan international, il s'agit de « mettre en place un système commercial et financier multilatéral ouvert, équitable, fondé sur le droit, prévisible et non discriminatoire » (6). Malgré la référence aux Droits de l'Homme, son approche économique se situe dans la ligne du Consensus de Washington (7), tempéré d'actions de l'État en faveur des groupes vulnérables comme les enfants, les femmes, les plus pauvres. Elle ne voit pas dans le système libéral une cause des inégalités qui se creusent. Elle rappelle, en outre, comme le faisait déjà l'encyclique, la nécessité de concours financiers extérieurs et d'une gestion de la dette qui n'étouffe pas les pays pauvres endettés

Alors que, curieusement, le mot « croissance » n'est pas mentionné dans la Déclaration, l'encyclique en souligne la nécessité, car « avoir plus pour être plus » est un « désir légitime » (§ 6). Mais la croissance peut aussi « accroître la riches-

se des riches et la puissance des forts, en confirmant la misère des pauvres et en ajoutant à la servitude des opprimés » (§ 33). *Populorum progressio* voit, en effet, dans « les structures oppressives, qu'elles proviennent des abus de la possession ou des abus du pouvoir, de l'exploitation des travailleurs ou de l'injustice des transactions » (§ 21), les causes de la pauvreté et du sous-développement. En refusant « le profit comme motif essentiel du progrès économique, la concurrence comme loi suprême de l'économie, la propriété privée des biens de production comme un droit absolu, sans limites ni obligations correspondantes » (§ 26), elle condamne avant la lettre le néo-libéralisme qui domine aujourd'hui. Dans cette condamnation, les mots qui comptent sont les adjectifs “essentiel”, “suprême” et “absolu”, qui signalent des abus. L'initiative individuelle et l'entreprise privée ne sont pas rejetées. L'encyclique prône un compromis entre l'État, chargé de définir les grandes orientations et d'assurer une certaine redistribution des revenus, les entreprises, guidées par le marché et attentives aux impulsions de l'État, et les citoyens qui doivent prendre en main leur destin.

Au plan international, l'encyclique reconnaît que le commerce est facteur de croissance et admet que la règle du libre échange entre partenaires de force économique semblable est un instrument de progrès et récompense l'effort. Mais elle étend aux contrats internationaux ce que Léon XIII, dans l'encyclique *Rerum Novarum*, appliquait aux contrats de travail : « le consentement des parties, si elles sont en situation trop inégale, ne suffit pas à garantir la justice des contrats » (§ 59). *Populorum progressio* n'en conclut pas que les pays en

(6) Déclaration du Millénaire, section III.

(7) Le Consensus de Washington rassemble les recommandations relatives à la fiscalité, au budget, à la libéralisation des prix et des échanges et à la privatisation que les Institutions Financières Internationales basées à Washington s'accordaient à appliquer pour assainir les économies du tiers monde en difficulté.

développement devraient se retirer du commerce mondial, mais qu'il faut prendre des mesures pour maintenir le jeu du marché dans des limites qui le rendent équitable et moral. L'encyclique préconise la stabilisation des prix des matières premières, des systèmes compensatoires pour rétablir l'égalité des chances, le soutien des industries naissantes et, à l'instar du marché commun européen, des ententes régionales. Toutes ces pistes ont été explorées depuis : accords de produits pour limiter les fluctuations des prix du café, cacao, sucre, huile d'olive, bois tropicaux, etc. ; système de préférences généralisé de la CNUCED qui dispensait les pays en développement d'appliquer la clause de la nation la plus favorisée, principe de base du GATT ; multiplication des groupements régionaux. Certains pays ont su en profiter, d'autres non. Et la tendance aujourd'hui est d'imposer les mêmes règles à tous les pays, quelle que soit la force de leur économie, tout en accordant aux pays les plus pauvres plus de temps pour s'adapter. Cela incite à rappeler une proposition et une mise en garde de l'encyclique.

Une proposition : l'encyclique, soulignant que « les biens de la création doivent équitablement affluer entre les mains de tous », affirme que tous les droits « y compris ceux de la propriété et du libre commerce », sont subordonnés à ce principe (§ 22). L'idée d'une hiérarchie des droits et obligations des États, dont le corollaire serait une instance d'arbitrage internationale, est prophétique. Le besoin s'en fait sentir aujourd'hui où les États pauvres, pris dans un réseau d'obligations, ne disposent pas des marges de manœuvre nécessaires à leur développement et où les intérêts des plus forts s'opposent à l'instauration d'un système international régi par le principe d'égalité de tous les peuples et le respect indispensable de leurs légitimes différences.

La mise en garde : l'encyclique affirme que la solidarité doit viser à construire un monde « où tout homme, sans exception

de race, de religion, de nationalité, puisse vivre une vie pleinement humaine, où le pauvre Lazare puisse s'asseoir à la même table que le riche » (§ 47). Mais, la générosité et la volonté politiques nécessaires manquent, car les « civilisations actuellement florissantes » ne veulent pas renoncer au superflu. Elles risquent ainsi de « susciter le jugement de Dieu et la colère des pauvres » (§ 49). La montée des fondamentalismes religieux et du terrorisme, aujourd'hui, n'est-elle pas alimentée par les frustrations et injustices qu'engendre l'ultra-libéralisme joint à la mauvaise gouvernance qui affecte de nombreux pays ?

Protection de notre environnement commun

Dans la Déclaration du Millénaire, les chefs d'États et de Gouvernements s'engagent à n'épargner « aucun effort pour éviter à l'ensemble de l'humanité, et surtout à nos enfants et petits-enfants, d'avoir à vivre sur une planète irrémédiablement dégradée par les activités humaines et dont les ressources ne peuvent plus répondre à leurs besoins » (8). Ils apportent un soutien aux principes de la Conférence de Rio sur l'environnement et le développement, mais les engagements sur les émissions de gaz à effet de serre et sur la bio-diversité, et plus généralement sur toutes les actions de l'Agenda 21 (9) sont formulés dans un langage tel qu'il permet toutes les échappatoires. Le texte n'est pas à la hauteur de l'enjeu dont il est question : l'avenir de l'humanité. La Déclaration de Johannesburg (2002), sur le Développement durable, est plus complète et solide, mais toujours affaiblie par les divergences entre pays qui ne veulent pas remettre en cause leurs ambitions nationales de croissance.

(8) Déclaration du Millénaire, section IV.

(9) Nom donné au programme d'action associé à la Déclaration de la Conférence de Rio de 1992.



L'encyclique – écrite avant que ne soit créé le Club de Rome (10), et avant que ne soit forgée l'expression "développement durable" pour parler d'un développement qui ne compromette pas celui des générations futures – proclame que « nous ne pouvons nous désintéresser de ceux qui viendront agrandir après nous le cercle de la famille humaine » (§ 17). Et plus loin, « l'homme n'est vraiment homme que dans la mesure où, maître de ses actions et juge de leur valeur, il est lui-même auteur de son progrès, en conformité avec la nature que lui a donnée son créateur et dont il assume librement les possibilités et les exigences. » (§ 34)

C'est l'occasion de revenir sur la croissance. Nécessaire pour que tous les hommes puissent satisfaire leurs besoins essentiels, elle ne doit pas servir à renforcer le pouvoir des forts et la richesse des riches. L'encyclique élargit la réflexion lorsqu'elle prévient que la croissance enferme l'homme « dans une prison dès lors qu'elle devient le bien suprême qui empêche de regarder au-delà » (§ 19). C'est bien ce qui se passe : depuis des décennies, gouvernements et médias assimilent le développement à la croissance du Produit National Brut. L'économie, orientée vers la satisfaction de désirs qu'elle suscite, ne répond pas aux besoins de tous et génère des modèles de consommation qui, si tous les hommes y parvenaient, dépasseraient les « possibilités et les exigences » de la nature. N'estime-t-on pas qu'il faudrait « trois Terres » pour que tous les hommes puissent jouir du niveau de vie européen ?

Populorum progressio offre une perspective en prônant un « développement de tout l'homme », qui réponde à ses besoins matériels comme à ses besoins sociaux, et à ses besoins d'épanouissement intellectuel et spirituel. La croissance trouve alors sa finalité dans la production, non seulement de biens matériels selon des techniques qui économisent les ressources et respectent l'environnement, mais aussi de tous les services qui assurent santé, édu-

cation et développement de l'esprit et des relations sociales. Il y a quarante ans, l'encyclique invitait les peuples nantis à une conversion, à des changements de comportement et de priorité ; le réchauffement climatique et la détérioration de l'environnement en font aujourd'hui une nécessité.

* * *

L'encyclique est, bien évidemment, marquée par le vocabulaire et le contexte économique et politique du moment où elle fut conçue. Cependant, la vision de l'homme qui l'inspire transcendait, hier, la division de la guerre froide et offre, aujourd'hui, un message plus nécessaire que jamais à un monde dont l'économie est transformée par l'émergence du Brésil, de la Chine et de l'Inde et dont le futur est menacé par le réchauffement climatique. En plaidant pour le développement « de tout homme et de tout l'homme » (§ 14), *Populorum progressio* donne au développement un sens et une finalité intemporels, en même temps qu'une grille de lecture permanente des politiques de développement et des institutions.

Yves Berthelot

(10) Créé en 1968, il publie *Halte à la croissance, Rapport sur les limites de la croissance*, Fayard 1972, selon lequel la croissance ne pourrait se poursuivre indéfiniment en raison du manque de matières premières.